REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

SECRETARIAT GENERAL

UNITE DE FACILITATION DE PROJETS

PROJET DE TRANSFORMATION DE L'ACCES ET DE L'APPRENTISSAGE A MADAGASCAR (TALIM)
Crédit IDA n°78760-MG / Don GPE n° TFOC8850

PROGRAMME D'AUTONOMISATION DES FILLES ET DES FEMMES EN AFRIQUE DE L'EST (EAGER)

Crédit IDA n° 7378-MG

Avis Spécifique d'Appel d'Offres Internationales (AA0I)

Appel d'Offres N° : 06-2026/AAOI/UFP/TALIM-Ma
Projet *: Projet de Transformation de l'Accès et de l'Apprentissage à Madagascar (TALIM)*
Acheteur : *Ministère de l'Education Nationale (MEN) représenté par l'Unité de Facilitation de Projets (UFP)*
Pays : *Madagascar*
Intitulé du Marché *: Acquisition de 24 000 tablettes*
Prêt/Crédit/don No *: Crédit IDA n°78760-MG / Don GPE n° TFOC8850*
Emis le *: 18 mai 2026*

1. Le Gouvernement Malagasy a reçu un financement de la Banque Mondiale pour financer le Projet de Transformation de l'Accès et de l'Apprentissage à Madagascar (TALIM) et à l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché pour ***l'acquisition de 24 000 tablettes***. Pour ce marché, l'Emprunteur utilisera la méthode de décaissement par Paiement Direct, telle que définie dans les Directives de Décaissement de la Banque Mondiale pour le Financement de Projet d'Investissement, à l'exception des paiements pour lesquels le marché prévoit l'utilisation de crédit documentaire.
2. Le *Ministère de l'Education Nationale (MEN) représenté par l'Unité de Facilitation de Projets* sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition de 24 000 tablettes*, dans un délai de Cent vingt jours (120) jours calendaires. La marge de préférence n'est pas applicable.*

3. La passation du Marché sera conduite par Mise en Concurrence internationale (AOI) tel que défini dans le « *Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement* » de la Banque Mondiale 7ème *édition, datée de septembre 2025,* et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans ledit Règlement.

4. Les Offres_seront évaluées conformément au processus d'évaluation défini dans le dossier d'appel d'offres. Les pondérations suivantes s'appliqueront aux Critères notés (y compris les facteurs techniques et autres que le prix) : *70%,* et pour le coût de l'Offre : *30%*

5. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de *l'Unité de Facilitation de Projets (UFP)* et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres durant les heures de bureau *du lundi au vendredi de 09h00 à 17h00* à l'adresse mentionnée ci-dessous.

6. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en *français* en formulant une demande écrite à l'adresse dpm@ufp-education.mg avec copie obligatoire mrasoanandrasana@ufp-education.mg.

7. Les offres devront être soumises, sous pli fermé avec la référence **AAOI N°06-2026/AAOI/UFP/TALIM-Ma, *Acquisition de 24 000 tablettes*** à l'adresse ci-dessous au plus tard le ***6 juillet 2026 à dix heures (10h00).*** La soumission des offres par voie électronique *ne sera pas* autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les enveloppes extérieures des Offres marquées « OFFRE ORIGINALE », et les enveloppes intérieures marquées « PARTIE TECHNIQUE » seront ouvertes publiquement en présence des représentants des Soumissionnaires et de toute personne choisissant d'être présente à l'adresse mentionnée ci-dessous le ***6 juillet 2026 à dix heures (10h00).*** Toutes les enveloppes marquées « PARTIE FINANCIERE DEUXIEME ENVELOPPE » devront rester non ouvertes et seront conservées en un lieu sûr par l'Acheteur jusqu'à la deuxième ouverture publique.

8. Toutes les offres doivent comprendre *une Garantie de l'Offre,* pour un montant de ***cinq cent quatre millions d'ariary (504 000 000 MGA) ou dans toute autre monnaie librement convertible***.

9. L'attention est attirée sur le Règlement de Passation de Marchés exigeant que l'Emprunteur divulgue des informations sur la propriété effective du Soumissionnaire retenu, dans le cadre de la Notification d'Attribution du Marché, en utilisant le Formulaire de Divulgation des Bénéficiaires Effectifs tel qu'il est inclus dans le document d'appel d'offres.

10. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

A l'attention de Monsieur le Coordonnateur

Unité de Facilitation de Projets (UFP), Lot 18 bis, Rue Rainitovo Antsahavola, 101 Antananarivo

Adresse électronique : dpm@ufp-education.mg

Le Coordonnateur.

UNITE DE FACILITATION DE PROJETS
Le Coordonnateur
SENDRADILIFERA
Masimbonjy Eluidoni
MEN